

# SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ MARITIME

## VOLET I – POLITIQUE

### EXAMEN DES ORDONNANCES DE DÉTENTION PAR LE BUREAU D'EXAMEN TECHNIQUE EN MATIÈRE MARITIME

#### 1 Objectif de la politique

- 1.1 La présente politique clarifie le processus d'examen des ordonnances de détention par le Bureau d'examen technique en matière maritime (BETMM) établi dans le *Règlement sur l'examen des ordonnances de détention des bâtiments*.

#### 2 Politique

- 2.1 Les demandes d'examen pour une ordonnance de détention présentées au vice-président national seront assignées au vice-président régional de la région de provenance de la demande.
- 2.2 Une fois que le vice-président régional a pris une décision concernant la demande, il en avise le représentant autorisé du bâtiment, ainsi que le vice-président national et le secrétariat du BETMM.
- 2.3 Toutes les demandes d'examen ou de réexamen d'une ordonnance de détention seront initialement présentées au secrétariat du BETMM qui en fera le traitement et les fera suivre au vice-président national ou au président, au besoin.

#### 3 Portée

- 3.1 La présente politique s'applique à toutes les demandes d'examen d'une ordonnance de détention et de réexamen d'une ordonnance de détention.
- 3.2 La présente politique s'applique à tous les vice-présidents régionaux, au vice-président national et au président du BETMM ainsi qu'au secrétariat du BETMM.

#### 4 Pouvoirs

- 4.1 Cette politique est diffusée en vertu des pouvoirs généraux conférés au président du BETMM.

## **5 Responsabilité/Autres informations**

- 5.1 Le président du BETMM est responsable de l'élaboration, de l'approbation et du maintien de la présente politique.

## **6 Documents connexes**

- 6.1 Volet II – Processus d'examen des ordonnances de détention

## **7 Date d'application**

- 7.1 La présente politique entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2008.

## **8 Date de révision ou d'expiration**

- 8.1 La présente politique sera revue après 12 mois.

## **9 Référence RDIMS/SGDDI**

- 9.1 The English version of this document is saved in RDIMS under reference number 3943907. The applied naming convention is PUBLICATION – TP 13585 – POLICY – REVIEW OF DETENTION ORDERS BY THE MARINE TECHNICAL REVIEW BOARD.
- 9.2 La version française du présent document est dans le SGDDI et porte le numéro de référence 3944045. La règle d'affectation des noms est PUBLICATION – TP 13585 – POLITIQUE – EXAMEN DE L'ORDONNANCE DE DÉTENTION PAR LE BUREAU D'EXAMEN TECHNIQUE EN MATIÈRE MARITIME.
- 9.3 Il s'agit de la première version française approuvée et définitive du présent document.

## **10 Mots clés**

- Bureau d'examen technique en matière maritime
- Ordonnances de détention
- Examen des ordonnances de détention